

UE 8 – Systèmes d'information et de gestion 2008

Le sujet comporte quatre dossiers indépendants. L'entreprise support est un cabinet comptable où le candidat doit traiter :

- un dossier concernant un client, du cabinet (sécurisation d'un réseau — dossier 1)
- trois dossiers spécifiques au cabinet
 - la gestion des heures sur tableur - dossier 2
 - le suivi du passage de la précédente application sur une base données réalisée par une société de services informatiques - dossier 3
 - les problèmes de dématérialisation et d'externalisation - dossier 4

Le dossier 1 (5,5/20) nécessite de bonnes techniques sur les réseaux. Le candidat doit montrer qu'il maîtrise ces aspects mais aussi qu'il est capable d'argumenter sur des aspects de « stratégie » de développement informatique (sécurité des systèmes, hébergement de solutions web. contrat de services informatiques. L'aspect rédactionnel est important (deux notes de 10 lignes).

Le dossier 2 (4.5/20) est plus classique, il aborde un traitement par le tableur. Le candidat, outre ses connaissances sur l'outil doit montrer qu'il en connaît, les limites, (on peut regretter que le thème soit orienté Microsoft).

Le dossier 3 (6/20) classique lui aussi, complète le thème précédent. Dans un 1er temps, il faut, à partir d'un schéma relationnel à présenter, traiter plusieurs requêtes d'un niveau de difficulté progressif (2,75 points). Dans un 2ème temps, il s'agit d'étendre le schéma conceptuel existant (à noter que cette partie est peu valorisée : 1,25 point).

Enfin, le candidat doit modéliser un processus de traitement (on peut regretter que la présentation de ce processus, sous forme d'entretien, soit imprécise...). Toutefois cet aspect est valorisé avec 2 points (une indication pour l'avenir ?).

Le dossier 4 (4/20) traite des aspects organisationnels et techniques de la dématérialisation dans un cabinet comptable et des problèmes posés par une externalisation des travaux de saisie. Il demande que le candidat soit au fait de ces problèmes « d'actualité ».

Cette épreuve, dans sa durée et dans son objet, suscitait de nombreuses interrogations....

On peut, peut-être, évoquer quelques indications de cette 1ère session :

- le niveau de connaissances attendu est plus important,
- la partie rédactionnelle est significative (durée et nombre de points),
- les aspects organisationnels (réseau, sécurité, dématérialisation...) semblent devoir être abordés de manière plus systématique,
- le traitement, tableur et la présentation de requêtes sont classiques,
- la modélisation des traitements semble avoir plus d'importance qu'auparavant.

UE 8 – Système d'information et de gestion 2009

Le sujet 2009 est classique dans sa structure. Il comprend 5 dossiers indépendants et semble très abordable pour les étudiants qui ont constaté qu'aucun dossier ne portait sur la partie "Matériels, réseaux et sécurité informatique". Cependant, le thème sur la conception/gestion d'OPCVM a peut-être pu paraître compliqué à certains.

1^{er} dossier (4/20) : Il était demandé, dans une première question, de faire un dictionnaire des données. Il fallait ensuite compléter le MCD (seulement deux des entités étaient fournies en annexe).

Ce dossier ne présentait pas de difficultés hormis la complexité du domaine de gestion à modéliser.

2^{ème} dossier (5/20) : Après avoir fait le passage d'un MCD fourni en modèle relationnel, il fallait rédiger des requêtes en SQL. Le fait que les requêtes portent sur le modèle relationnel demandé en question 1 peut rendre la correction difficile si le modèle relationnel est faux. Il serait bien d'éviter les questions en chaîne. Cependant, le MCD étant simple, les étudiants ne devaient pas avoir de problème pour obtenir un modèle relationnel correct.

Les quatre requêtes SELECT étaient assez progressives. Des GROUP BY, COUNT, SUM ainsi qu'une sous-requête avec opérateur NOT IN devaient être utilisés.

Il fallait ensuite rédiger une requête INSERT et une requête DELETE.

3^{ème} dossier (5/20) : Ce dossier était consacré à l'algorithmique et au tableur.

Dans une partie, il fallait établir une liste de variables et écrire l'algorithme pour calculer la prime de performance, la prime de régularité et la prime globale générées par un OPCVM donné. Pour calculer cette prime, il faut connaître la performance de l'OPCVM, la performance de l'indice de référence ainsi que le montant de la collecte pour cet OPCVM. Ces éléments devaient donc être saisis ou passés en paramètres à l'algorithme.

Cet algorithme n'utilisait que des SI/SINON mais la difficulté était tout de même importante du fait des imbrications et des nombreuses règles de gestion. La rédaction de la règle sur le plafonnement à 50 000 € est ambiguë.

La seconde partie portait sur le tracé d'une table de recherche utilisable par un RECHERCHEV avec la valeur VRAI en quatrième argument. La rédaction de cette question était assez confuse.

Une question portait sur le quatrième argument du RECHERCHEV.

4^{ème} dossier (3/20) : Ce dossier était constitué de questions sur les progiciels de gestion (mise en place et paramétrage d'un progiciel de comptabilité, utilité des modèles de saisie et transfert des écritures de paie). Ces questions permettaient d'évaluer des connaissances de base au sujet des progiciels de gestion. La distinction entre les aspects organisationnels et humains peut être difficile.

5^{ème} dossier (3/20) : Les points forts et points faibles du système d'information actuel devaient être trouvés à partir d'une description faite par la direction de l'entreprise.

Enfin, il fallait, en s'aidant des annexes, énumérer les différentes solutions offertes pour la refonte du système d'information et relever les avantages et inconvénients de chaque solution.

Les textes fournis parlaient d'achat de code source, de Saas et d'ERP. Il semble que les textes sont généraux et non exactement adaptés au cas de cette entreprise. En effet, la solution ERP semble improbable du fait de la spécificité des besoins (conception/gestion d'OPCVM, gestion de portefeuilles et de comptes par la banque...). De plus, on ne parle pas dans les annexes de la solution logiciel "métier".

APDCG

UE 8 – Systèmes d'information et de gestion 2010

Le sujet 2010 est classique dans sa structure. Il comprend 5 dossiers indépendants et semble plus difficile que le sujet de l'an dernier avec, notamment, un dossier qui portait sur la partie "Matériels, réseaux et sécurité informatique" et un algorithme avec utilisation d'une fonction existante.

1^{er} dossier (5/20) : Il était demandé, dans une première question, d'expliquer la notion d'identification relative. Il fallait ensuite compléter le MCD fourni.

Outre le thème de la gestion des assemblées générales de copropriétés, ce dossier présentait quelques difficultés avec plusieurs identifications relatives.

2^{ème} dossier (3/20) : Le second dossier demandait de comparer une architecture avec PGI installé sur site à une architecture constituée d'une ou plusieurs solutions en SaaS. Il fallait présenter dans un tableau les avantages et inconvénients de chaque solution.

Un document était fourni en annexe de ce dossier et fournissait de nombreux éléments sur le SaaS. La difficulté principale était dans la compréhension de ce qui devait être comparé (sur site/SaaS ou PGI/autre solution).

Une seconde question demandait d'illustrer la notion « d'amélioration continue des fonctionnalités ».

3^{ème} dossier (4/20) : Ce dossier était constitué de cinq questions liées aux réseaux : DMZ, serveurs et protocoles internet, adresse réseau, avantages du découpage du réseau en sous-réseaux et calcul du nombre de sous-réseaux.

La partie "Matériels, réseaux et sécurité informatique" est souvent mal maîtrisée par les candidats. Les notions de DMZ et de découpage en sous-réseaux sont restées sans réponse dans de nombreuses copies.

4^{ème} dossier (4,5/20) : A partir d'un modèle relationnel fourni, il fallait rédiger des requêtes SELECT en SQL. Les six requêtes étaient assez progressives. Des GROUP BY, SUM et MAX ainsi que des sous-requêtes (dont une avec opérateur NOT IN) devaient être utilisés.

Ce dossier pouvait être réalisé sans difficulté par un candidat bien préparé. Les deux dernières requêtes (avec sous-requêtes) n'étaient cependant pas simples.

5^{ème} dossier (3,5/20) : Ce dossier était consacré au tableur et à l'algorithmique.

Dans la première question, trois formules étaient demandées avec utilisation des fonctions NB.SI, SOMME.SI et SOMME.

Dans une seconde question, il était demandé d'écrire l'algorithme d'une fonction recevant deux paramètres NomPropriétaire et TypeLot. Cette fonction devait parcourir le tableau de données afin de rechercher tous les lots correspondant au nom du propriétaire et au type de lot et cumuler le nombre de tantièmes pour les lots trouvés.

Pour écrire cette fonction, il fallait utiliser une fonction ValeurCellule (ligne, colonne) définie dans le sujet et permettant d'obtenir la valeur de la cellule à l'intersection de cette ligne et de cette colonne.

Une boucle devait être gérée (avec un TANT QUE ou un POUR) afin de parcourir le tableau ligne par ligne. Pour chaque ligne correspondant au nom du propriétaire et au type de lot saisis, il fallait récupérer le nombre de tantièmes et l'ajouter au cumul.

Les formules étaient classiques mais l'algorithme a pu poser des soucis aux candidats puisqu'il cumulait un certain nombre de difficultés : fonction, passage de paramètres, utilisation d'une fonction prédéfinie pour obtenir le contenu d'une cellule, gestion d'une boucle pour parcourir les lignes du tableau, condition composée, cumul.

APDCG

UE 8 - Systèmes d'information de gestion 2011

Le sujet 2011 est classique dans sa structure.

Il comprend 5 dossiers indépendants et semble très abordable pour un étudiant moyen.

Les principaux points techniques sont abordés hormis l'absence de question liée aux algorithmes.

1er dossier (5/20) : Étude d'un modèle des données existant, passage au schéma relationnel et requêtes SQL. Après quelques questions de lecture du schéma existant (comportant un identifiant relatif), il était demandé de faire le passage au schéma relationnel et de rédiger des requêtes en SQL (y compris une requête UPDATE).

2ème dossier (3,5/20) : Modélisation d'un processus à partir d'une interview du responsable de l'inscription des sportifs.

Le texte de l'interview était assez bien structuré et permettait de trouver les traitements à faire au cours de ce processus ainsi que les événements déclencheurs si un MOT était réalisé (hormis pour la création de la liste définitive). Les données utilisées n'étant pas clairement définies, il semblait difficile de faire un MOTA. Aucun formalisme n'était imposé pour représenter ce processus. Un diagramme d'activité pouvait donc être également envisagé.

3ème dossier (4/20) : Extension du schéma des données. Le dictionnaire des données était fourni ce qui simplifie le travail d'extension du schéma. On peut cependant noter que le code de donnée NBH était déjà utilisé dans le schéma fourni ce qui pouvait poser problème. L'extension du schéma était abordable mais le fait d'avoir une partie du sujet qui tend vers des extensions merise2 (contrainte entre associations pour l'encadrement/coordination des stages) semble être inadapté au niveau technique du DCG.

4ème dossier (2,5/20) : Formules de tableur avec feuilles multiples. Des recherches, parfois assez évoluées, étaient à réaliser dans certaines formules de la feuille « Stage » pour trouver les valeurs dans la feuille « Paramètres ».

5ème dossier (5/20) : Gestion des risques. Ce dossier abordait des aspects liés à TCP/IP (adresse, masque de sous-réseau, passerelle par défaut), à la sécurité informatique (indisponibilité, intégrité et confidentialité) ainsi qu'à la technologie WIFI.

UE8 – Systèmes d'information et de gestion 2012

Le sujet 2012 est classique dans sa structure. Il comprend 5 dossiers indépendants et semble abordable pour un étudiant moyen. Les principaux points techniques sont présents hormis la modélisation des processus.

1^{er} dossier (5,5/20) : Etude d'un modèle des données existant, passage au schéma relationnel et requêtes SQL. Après quelques questions de lecture du schéma existant (comportant un identifiant relatif et une structure d'héritage), il était demandé de compléter le schéma relationnel et de rédiger des requêtes en SQL (y compris des requêtes INSERT et DELETE). Il fallait, ensuite, trouver pourquoi une requête fournie ne fonctionnait pas puis expliquer le principe de l'intégrité référentielle.

2^{ème} dossier (4,5/20) : Formules de tableur avec feuilles multiples. Des recherches, parfois assez évoluées, étaient à réaliser dans la formule en G6. Une erreur pour la valeur de cette cellule dans le sujet pouvait pénaliser les candidats ayant fait le calcul.

Une formule fournie était, ensuite, à corriger et les fonctions utilisées à commenter. La correction portait sur le paramètre FAUX d'un RECHERCHEV et sur le test ESTNA.

Une troisième question, déconnectée du tableur, portait sur l'écriture d'un algorithme à partir des informations d'une table. Pour accéder aux informations contenues dans la table de BD, il peut sembler utile d'intégrer une requête SQL dans l'algorithme. Malheureusement, les attentes (description du problème de gestion) n'étaient pas très claires dans le libellé de la question.

3^{ème} dossier (3/20) : Une extension du schéma des données était demandée. Elle était abordable mais le fait d'avoir une partie du sujet qui tend vers des extensions merise2 (contrainte entre associations...) semble être inadapté au niveau technique du DCG.

4^{ème} dossier (5/20) : Evolution du réseau. Après avoir expliqué les notions d'adresse physique, de DHCP, d'adresse IP, de masque de sous-réseau, de passerelle par défaut et de DNS, il fallait donner la classe de l'adresse et dire combien de postes pouvaient être adressés. La question suivante portait sur la mise en place d'une DMZ. Enfin, les deux dernières questions portaient sur les obligations issues de la loi informatique et liberté pour l'entreprise qui collecte les données.

5^{ème} dossier (2/20) : Progiciels de gestion. Bien que le terme PGI ne soit plus présent de façon évidente après l'évolution de l'UE8 du DCG en mars 2010, ce dernier dossier portait sur ce thème. Il fallait donner les avantages et inconvénients de la mise en place d'un PGI et dire s'il était possible de conserver l'application métier spécifique. Il aurait été bien de préciser clairement dans le sujet que le PGI ne permettait pas de couvrir une petite partie des besoins fonctionnels de l'entreprise car sinon on ne voit pas pourquoi garder l'application spécifique ni pourquoi utiliser un PGI.

UE8 – Systèmes d’information et de gestion 2013

Le sujet 2013 est classique dans sa structure toutefois il comporte une évolution dans la façon d’aborder les concepts relatifs à la matière.

L’entreprise support est l’Office Central de Distribution (OCD) spécialisée dans la distribution de produits pharmaceutiques auprès des pharmacies (officines) et des hôpitaux. Le système d’information de cette entité est étudié au travers de 4 dossiers indépendants. Les thèmes abordés couvrent une partie importante du programme et sont d’un niveau de difficulté relativement classique.

Dossier 1 – Adaptation du PGI à l’entreprise (6,5/20) :

Ce dossier nécessitait une bonne maîtrise de la méthode Merise.

Il était demandé aux candidats, dans un premier temps, de justifier les cardinalités de deux associations. Cette question était posée dans sa formulation habituelle.

Il fallait ensuite, dans un deuxième temps, décrire les éléments du MCD permettant d’assurer la traçabilité des mouvements d’écritures comptables. La notion de traçabilité a pu déstabiliser les étudiants encore peu au fait de ces problématiques en première année de DCG.

La troisième question amenait les candidats à rédiger un schéma relationnel ne présentant aucune difficulté. Tout étudiant sérieux devait être capable de le rédiger.

La quatrième question par sa formulation induisait en grande partie la réponse. Toutefois, le recours à trois entités spécialisées pouvait déstabiliser les étudiants davantage habitués à en modéliser à deux entités.

Pour finir, la rédaction de 5 requêtes en SQL était demandée. La forme du questionnement était en rupture avec celui proposé les années antérieures.

Dossier 2 – Installation du PGI (5/20) : Ce dossier comportait trois parties. Il nécessitait une bonne maîtrise des réseaux et de l’architecture du PGI. De façon classique, la définition de plusieurs types de serveurs était demandée et un questionnement sur l’adressage était proposé.

En revanche, la décomposition de l’adresse Web ou URL (Uniform Resource Locator) utilisée pour se connecter au PGI, l’explication du rôle de chacun des quatre éléments ainsi que le questionnement en fin de dossier sur l’ouverture du réseau aux partenaires extérieurs (expert-comptable) se révèlent novateurs et interrogent une fois de plus sur l’étendue des connaissances demandées aux candidats.

Dossier 3 – Processus de gestion des congés (4,5/20) : Ce dossier était classique et constituait le prolongement du 1^{er} dossier. Dans un premier temps, les candidats devaient compléter le modèle de données existant afin de prendre en charge l’acquisition des droits à congés ainsi que les demandes de congés.

Ensuite, ils devaient modéliser le processus de demande de congés. On peut regretter qu’un modèle précis ne soit demandé. Le modèle à proposer s’avérait complexe à représenter et demandait un bon niveau d’abstraction.

Dossier 4 – Attribution de points (4/20) : Ce dossier était également classique et abordait le traitement des données à l'aide du tableur. Il faisait appel à l'analyse de formules de calcul pour corriger des erreurs et demandait la rédaction de formule en recourant aux fonctions RECHERCHEV, SI et ESTVIDE.

En résumé : Le sujet peut être traité par un candidat moyen dans le temps imparti. On peut regretter le peu d'importance donné aux questions de réflexion et donc à l'aspect rédactionnel.

APDCG

UE 8 – Systèmes d'information et de gestion 2014

Le sujet 2014 est classique tant dans sa structure que dans son contenu.

L'entreprise support est la FFTDA – Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées – association « Loi 1901 » créée le 1^{er} septembre 1995. Le président de la FFTDA demande de l'aide pour améliorer le système d'information. Ce dernier est étudié au travers de 4 dossiers indépendants. Les thèmes abordés couvrent une partie importante du programme et sont d'un niveau de difficulté relativement traditionnel.

Dossier 1 – Organisation des instances territoriales (6/20) :

Ce dossier nécessitait une bonne maîtrise de la méthode Merise.

Il était demandé aux candidats, dans un premier temps, de justifier et d'expliquer des éléments du modèle conceptuel des données (MCD). Les questions étaient posées dans une formulation habituelle.

Il fallait ensuite, dans un deuxième temps, compléter le schéma relationnel correspondant au MCD fourni. Cette question ne présentait aucune difficulté.

Pour finir, la rédaction de cinq requêtes en SQL était demandée. La forme du questionnement était classique. Les requêtes étaient assez progressives. Les instructions COUNT, HAVING, ORDER BY, GROUP BY, BETWEEN et MIN ainsi qu'une requête imbriquée devaient être mobilisés.

Ce dossier pouvait être réalisé sans difficulté par un candidat bien préparé.

Dossier 2 – Gestion du CRAHN de Normandie (3/20) :

Ce dossier constituait le prolongement du précédent.

Dans un premier temps, les candidats devaient établir le dictionnaire des données manquantes. Cet exercice ne comportait aucune difficulté.

Ensuite, ils devaient compléter le modèle conceptuel des données existant afin de prendre en charge la gestion des stages organisés par le CRAHN de Normandie. Les éléments fournis permettaient une résolution aisée de cet exercice de modélisation.

Dossier 3 – Gestion des cotisations de la FFTDA (5/20) :

Ce dossier était consacré au tableur et à l'algorithmique.

Dans un premier temps, les candidats devaient préciser les adresses de tables qui étaient nommées. Ensuite, ils avaient à proposer l'écriture de formules nécessitant notamment l'utilisation des fonctions ESTVIDE, ESTNA, RECHERCHEV, SOMMEPROD, SOMME.SI et NB.SI.

Dans un deuxième temps, les candidats devaient proposer un algorithme permettant la saisie des aides pour chaque ligue à l'aide d'une boucle (recourant à un TANT QUE ou un POUR) et l'obtention du montant total et du montant moyen des aides.

Ce dossier pouvait être réalisé sans difficulté par un candidat bien préparé.

Dossier 4 – Restructuration du réseau informatique (6/20) :

Ce dossier nécessitait de bonnes connaissances de base des réseaux informatiques tant au niveau matériel qu'au niveau organisationnel. La complétude du questionnement permettait de couvrir plusieurs points du programme. Ce dossier était abordable. Il mettait l'accent à la

fois sur les connaissances de cours incontournables et sur les capacités rédactionnelles nécessaires pour réussir cette épreuve.

En résumé :

Il s'agit donc d'un sujet jugé facile et relativement classique, pouvant être traité par un candidat moyen dans le temps imparti. Il devrait permettre aux candidats ayant travaillé régulièrement d'obtenir la moyenne assez facilement.

On peut regretter que le niveau de réflexion demandé ne soit pas davantage poussé.

APDCG

UE 8 – Systèmes d'information de gestion 2015

Le sujet 2015, classique dans sa forme, est articulé autour de 4 dossiers indépendants (interprétation d'un modèle de données et requêtes SQL, algorithmique, tableur, modélisation de données).

L'entreprise support est une société hôtelière dont il s'agissait de comprendre le système d'information et de le faire évoluer.

Dossier 1 – Gestion des hôtels (5/20) :

Ce dossier, très classique, nécessitait une bonne maîtrise de la méthode Merise.

Il était demandé aux candidats, dans un premier temps, de justifier et d'expliquer des éléments du modèle conceptuel des données (MCD). Il fallait ensuite, dans un deuxième temps, compléter le schéma relationnel correspondant au MCD fourni. Cette question présentait deux difficultés principales : l'héritage et l'agrégation (ce dernier concept apparaissant très rarement dans les sujets du DCG). A noter que le concept d'héritage proposé prêtait à confusion.

Pour finir, la rédaction de cinq requêtes en SQL d'interrogation ainsi que de mise à jour des données était demandée.

Ce dossier pouvait être réalisé sans difficulté par un candidat bien préparé.

Dossier 2 – Gestion des relations avec les parties prenantes (4,5/20) :

Ce dossier était consacré aux questions de cours sur la dématérialisation et à l'algorithmique.

Dans un premier temps, les candidats devaient définir l'EDI et présenter ses objectifs puis décrire en une dizaine de lignes le chiffrage symétrique et asymétrique de données.

Ensuite, ils devaient proposer un algorithme permettant d'établir le bon de réduction envoyé aux clients en complétant l'annexe A. Cet algorithme ne présentait aucune difficulté particulière pour un candidat préparé, le corps donné en annexe comportant la déclaration des variables ainsi qu'une boucle TANT QUE.

Dossier 3 – Facturation des emplacements dans les ports de plaisance (7,5/20) :

Ce dossier était consacré au tableur et à la modélisation des traitements.

Dans un premier temps, les candidats devaient justifier l'intérêt du nommage de cellules et écrire 3 formules. Le sujet, relativement dense, obligeait les candidats à utiliser 3 annexes (faisant appel à 4 feuilles de calcul), ce qui prenait beaucoup de temps. L'un des tableaux de l'annexe 6 (Feuille Catégorie) n'était d'aucune utilité dans la rédaction des formules et pouvait induire les candidats en erreur.

De plus, il était demandé que les formules puissent être recopiées sans générer de message d'erreur mais rien n'indiquait où ces formules devaient être recopiées.

La dernière question sur le tableur demandait aux candidats d'expliquer le résultat renvoyé par une formule basée sur la fonction INDEX().

Dans un deuxième temps, les candidats devaient modéliser le processus de gestion des listes d'attente des emplacements.

Dossier 4 – Attribution des emplacements (3/20) :

Ce dossier était le prolongement du premier dossier. Les candidats étaient amenés à compléter un modèle de données existant afin de prendre en compte un nouveau besoin.

En résumé, un sujet assez varié mais dans lequel la modélisation sous ses différentes formes (MCD, requêtes, tableur, algorithme, traitement), soit 1/3 de l'horaire indicatif, représente près de 80 % de la note. Quelques imprécisions dans le sujet ont pu perturber les candidats. De plus il est regrettable que l'intitulé figurant sur le sujet (systèmes d'information et de gestion) ne soit pas celui de l'épreuve.

APDCG

UE 8 – Systèmes d'information de gestion 2016

Le sujet 2016, très classique aussi bien dans la forme que dans le contenu, est articulé autour de 4 dossiers indépendants (interprétation d'un modèle de données et requêtes SQL, modélisation de données, organisation du réseau et sécurité, tableur et algorithmique). L'entreprise support est une société de location de véhicules avec ou sans chauffeurs dont il s'agissait de comprendre le système d'information et de le faire évoluer.

Dossier 1 – Gestion des locations (7/20) :

Ce dossier nécessitait une bonne maîtrise de la méthode Merise. Il était demandé aux candidats, dans un premier temps, de justifier et d'expliquer des éléments du modèle conceptuel des données (MCD). Il fallait ensuite, dans un deuxième temps, rédiger sept requêtes en SQL d'interrogation ainsi que de mise à jour des données. Ce dossier pouvait être réalisé sans difficulté par un candidat bien préparé.

Cependant, pour certaines requêtes SQL les attentes étaient ambiguës :

- la formulation de la requête 4.2 ne demandait pas un regroupement par véhicule alors que le corrigé l'attendait,
- à l'inverse, la formulation de la requête 4.3 pouvait laisser croire au candidat qu'un regroupement "par contrat" était nécessaire.

Dossier 2 – Prise en charge des interventions sur véhicule (4/20) :

Ce dossier était parallèle au premier dossier. Les candidats étaient amenés à compléter le modèle de données existant afin de prendre en compte un nouveau besoin. Cette question ne présentait aucune difficulté.

Dossier 3 – Organisation du réseau informatique (3/20) :

Ce dossier était consacré aux questions de cours sur le réseau et aux concepts liés à la sécurité informatique. Le candidat pouvait être dérouté par les questions 2 et 3 qui se répétaient. Il lui était tout d'abord demandé les précautions à prendre pour assurer un minimum de sécurité puis quel dispositif ajouter pour accroître la sécurité des échanges. Les éléments attendus en réponse à la question 2 pouvaient aussi être acceptés en réponse à la question 3.

Dossier 4 – Traitement des réservations (6/20) :

Ce dossier était consacré au tableur et à l'algorithmique. Dans un premier temps, les candidats devaient écrire 4 formules. Celles-ci étaient très classiques et sans difficulté particulière. Dans un deuxième temps, les candidats devaient présenter l'algorithme de calcul de frais de remboursement de déplacement en tenant compte d'un tableau d'indemnités kilométriques. Enfin, le candidat était amené à proposer une modification de l'algorithme écrit précédemment pour étendre le traitement à l'ensemble des salariés et non plus un seul.

Il s'agit donc d'un sujet jugé facile et classique, pouvant être traité par un candidat moyen dans le temps imparti. Il devrait permettre aux candidats ayant travaillé régulièrement d'obtenir la moyenne assez facilement. On peut regretter que le niveau de réflexion demandé ne soit pas davantage poussé.